

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 16 avril 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—LE  
CHÔMAGE

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor)** propose:

Que la Chambre demande au gouvernement de présenter sur-le-champ des mesures de stimulation afin de réduire le chômage d'au moins 2.5 p. 100 dans les douze mois, compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas respecté sa promesse d'accorder la première priorité à la création d'emplois et qu'il a plutôt appliqué une politique de compressions qui a entraîné une augmentation du chômage au cours de trois des quatre derniers mois.

—Monsieur le Président, je suis enchanté d'avoir la possibilité de présenter aujourd'hui cette motion d'opposition. Étant donné l'appui manifesté hier par le premier ministre (M. Mulroney) à cette initiative, je m'en réjouis d'autant plus. En réponse à une question du député d'Oshawa (M. Broadbent), le premier ministre a déclaré:

... j'imagine que si le député, le chef de l'opposition ou quiconque d'autre avait une formule à me proposer pour faire baisser le chômage de 2.5 p. 100 au cours des quelques prochains mois, je m'empresserais de l'accepter et de l'en remercier, et je sais que tous les Canadiens feraient de même.

La semaine dernière, le groupe d'action du Nouveau parti démocratique, après avoir fait le tour du pays et discuté avec plus de 400 groupes de personnes et particuliers, a rendu public un plan ou une orientation. Certes, je ne suis pas en mesure de promettre aux personnes ici présentes ou aux Canadiens que cette orientation assurerait une baisse du taux de chômage de 2.5 p. 100 d'ici un mois ou deux. Mais il est certain que ce serait la bonne voie pour faire diminuer, au cours de l'année à venir, des 2.5 p. 100 dont nous avons parlé hier à la Chambre des communes le taux de chômage de 11.2 p. 100 que nous connaissons actuellement, taux inacceptable et qui constitue une véritable tragédie. Je crois que les Canadiens exigent que le gouvernement prenne cet engagement. C'est un engagement qu'ils jugent urgent et crucial, un engagement qu'ils considèrent comme une simple mesure de justice, étant donné les promesses et les prises de position exprimées par le gouvernement et l'actuel premier ministre avant son élection.

Ce que nous avons au Canada, c'est un peuple en crise. Je souhaiterais commencer ce matin par parler de quelques-unes des personnes que j'ai rencontrées au cours du voyage à travers le Canada qu'a organisé notre groupe d'action pour aller à la rencontre des collectivités de tout le Canada. On m'a raconté

des tragédies poignantes qui m'ont fait prendre conscience de façon bouleversante de la détresse que connaît notre pays à cause de cet effroyable taux de chômage.

Je voudrais, par exemple, vous citer le cas d'un dénommé Robert MacDonald, du Cap-Breton, qui a passé 18 mois à sillonner le pays en cherchant un emploi dans toutes les entreprises possibles, sans succès. Je voudrais vous parler des travailleurs de la construction en chômage qui nous ont accueillis en masse à Edmonton et nous ont dit avec colère et avec angoisse combien ils étaient scandalisés par les taux de chômage de 75 à 80 p. 100 qu'on enregistre dans certaines catégories de métiers auxquelles ils appartiennent. Je voudrais vous parler des travailleurs de textile, pour la plupart des femmes de 50 à 55 ans. Nous les avons rencontrées à Montréal. Elles nous ont dit que leur vie n'avait plus de sens, qu'on leur avait retiré les moyens de subvenir aux besoins de leurs familles, et que la cruauté avec laquelle on traite des chômeuses d'âge moyen leur faisait perdre progressivement tout sentiment de fierté nationale.

Je voudrais vous parler d'un jeune homme, Pierre Desjardins, de Moncton, qui nous a dit que c'est peut-être l'année de la jeunesse, mais que le seul débouché qui s'offre aux diplômés d'université de sa ville, c'est le chômage plutôt que la perspective d'emplois. Parlons aussi de Ron et de Tony Camponi, dirigeants métis à Saskatoon. Ils m'ont appris que les ouvriers du bâtiment métis n'avaient même pas pu au cours des trois dernières années soumissionner les travaux de construction de 200 logements destinés aux Métis.

Il y a aussi des jeunes gens comme Terry Bellavance qui s'est fait le porte-parole, à Thunder Bay, de l'Ontario March of Dimes. Il partage le sort des nombreux handicapés et infirmes canadiens. Il voudrait bien pouvoir jouer un rôle utile dans cette collectivité, et mener la vie à laquelle ont droit tous les Canadiens.

Je ne me contenterai pas de parler de situations tragiques, car le plus intéressant dans ce voyage, cette expérience, a été d'entendre des gens me dire un peu partout dans le pays qu'à leur avis, ces événements tragiques n'étaient pas inévitables. Nous ne sommes pas obligés de tolérer ces drames humains. Il est possible d'y remédier en prenant les mesures qui s'imposent et en donnant l'impulsion voulue. Je voudrais transmettre à la Chambre le message de personnes comme M<sup>me</sup> Core Strandberg, de Vancouver. Elle a passé l'après-midi avec nous à discuter en détail des sociétés d'expansion économique qui ont fait leur apparition en Colombie-Britannique; il y en a 36 en tout. Elle a fait preuve d'un dynamisme inné et de possibilités latentes qui méritent d'être encouragés.